



Conseil municipal du 13 mars 2023

**Délibération n° 20-23**

Objet : Attribution de subventions spécifiques aux associations mornantaises

*Date de convocation : 03/03/2023*

*Présidence : Renaud PFEFFER - Maire*

*Secrétaire élu : Christian CECILLON*

**Membres présents :** Renaud PFEFFER - Pascale CHAPOT – Loïc BIOT - Dorothée RODRIGUES - Patrick BERRET - Pascale DANIEL – Jean-François FONTROBERT- Virginie PRIVAS-BREAUTE- Gaël DOUARD – Jean-Marc MACHON - Dominique HAZOUARD –Véronique MERLE - Anne-Catherine VALETTE - Julie GUINAND-BOIRON - Sophie PIVOT – Sébastien PONCET - Alain DUTEL - Véronique ZIMMERMANN – Patricia BONNET-GONNET - Anne-Laurence OLTRA - Serge CAFIERO - Christian CECILLON – Raphaëlle GUERIAUD - Anne BLANCHET – Fatira RULLIERE - Laure PIQUERAS.

**Membres excusés et représentés :**

Arnaud BREJOT a donné pouvoir à Gaël DOUARD

Dylan MAYOR a donné pouvoir à Véronique Merle

Jocelyne TACCHINI a donné pouvoir à Dorothée RODRIGUES

**Membres absents :**

**Nombre de conseillers**

**En exercice :** 29

**Présents :** 26

**Votants :** 24

**Jocelyne TACCHINI ne prend pas part au vote.**

**Véronique ZIMMERMANN ne prend pas part au vote.**

**Alain DUTEL ne prend pas part au vote.**

**Virginie PRIVAS-BRÉAUTÉ ne prend pas part au vote.**

**Dorothée RODRIGUES ne prend pas part au vote.**

**I. LE CONTEXTE**

La Ville de Mornant accompagne tout au long de l'année la centaine d'associations qui compose le tissu associatif local par la mise à disposition de locaux, de matériel pour leurs événements, sans oublier l'appui des services de la ville (services vie associative, technique, communication...).

Les communes peuvent également attribuer des subventions financières aux associations dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Les associations souhaitant obtenir une subvention spécifique dans le cadre de projets envisagés pour l'année 2023 ont donc déposé un dossier auprès du service vie associative.

## II. LA PROPOSITION

Association	Proposition de la commission	ELUS PRÉSENTS AU SEIN CA-BUREAU ASSOCIATION
ACLAM Interclubs de judo	300 €	Jocelyne TACCHINI
ACLAM Concours de danse	300 €	Jocelyne TACCHINI
ABM Concours Jean Palluy	760 €	NON
FCSO69 Fête du Football Club	650 €	NON
Ma P'tite Famille pour Demain - Fête du jeu	700 €	NON
Maison de Pays Parlons Livre	2 000 €	Alain DUTEL Virginie PRIVAS BREAUTE Dorothee RODRIGUES
Amis du Vieux Mornant Mise en place d'un catalogue	1 200 €	Alain DUTEL Véronique ZIMMERMANN

La commission *Services à la Population*, réunie le 27 février 2023, a émis un avis favorable à l'unanimité des membres présents sur cette proposition.

## III. LA DÉCISION

Où l'exposé de Pascale CHAPOT,  
Après en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **D'APPROUVER** les subventions spécifiques aux associations détaillées ci-dessus au titre de l'année 2023 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette décision.

Mornant, le 13 mars 2023

Le Maire,

Renaud PFEFFER